



Travaux dans une salle de bain

Par **Paspic**, le **14/10/2012** à **17:43**

Un carreleur professionnel à effectué des travaux de salle de bain avec douche à l'italienne. J'ai acheté les carreaux, le joint et les galets dans le magasin de qualité qu'il m'a indiqué. La commerciale m 'a conseillé dans le choix car je souhaitais un fondu de gris très doux y compris le fond de douche. A la fin des travaux les galets de douche sont marrons, ternes avec des dépôts, le joint silicone aurait changé la couleur. Mon carreleur me dit que ce n'est pas de sa faute et qu'il n'a pas de solution. Il me présente la facture de la pose et attend son règlement De quel recours puis je aujourd'hui disposer?

Dois je payer la facture?

Le matériel a été acheté dans un magasin avec lequel travaille mon carreleur.

Vers qui dois je me retourner pour obtenir réparation?